



La Communauté de Communes de Bassin de Pompey est chargée de la gestion du temps méridien dans les 13 communes du Territoire.

## CETTE OFFRE DE SERVICE COMPREND :



Les repas cuisinés par la Cuisine Centrale Intercommunale avec selon l'offre disponible, des produits locaux, issus des circuits-courts, de qualité et durables (conformément aux objectifs fixés par la loi EGalim\*).



La livraison des repas sur les 23 sites de restauration scolaire en liaison froide pour la majorité.



Le transport, le service et l'encadrement des enfants sur le temps méridien.

*\*La Loi Égalim encadre le secteur agroalimentaire pour mieux rémunérer les agriculteurs et favoriser une alimentation saine et durable, avec 50 % de produits durables ou de qualité en cantine, dont 20 % de produits bio.*

## INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription sont transmis par les services jeunesse/scolaire de chaque commune.

⚠ **Attention** : Votre inscription **ne sera validée** que si vos factures 2025-2026 sont à **jour**.

## Le PORTAIL FAMILLES

Après validation de votre inscription, vous pouvez réaliser toutes vos démarches sur le portail familles.

- Mettre à jour vos coordonnées (adresse, téléphone, email).
- Réserver les repas
  - de préférence en accueil régulier à l'année, mais aussi en accueil occasionnel
  - **avant mardi 12h00** pour la semaine suivante
- ⚠ **Tout repas réservé après ce délai sera facturé à 7,50 €**
- Consulter les menus (allergènes)
- Consulter le règlement intérieur de la restauration scolaire
- Payer vos factures en ligne.

👉 **Accès au Portail Familles :**  
[bassinpompey.portail-familles.net](http://bassinpompey.portail-familles.net)

👉 Identifiants envoyés par mail



## FAVORISER UNE ALIMENTATION Saine, Sûre et DURABLE

Dans la limite de l'offre existante, Bassin de Pompey favorise l'approvisionnement en circuits-courts avec des produits de qualité et durable au sens de l'objectif de la loi EGalim.

**En 2025, c'était :**



**29 %**

de produits issus de circuits-courts



**51 %**

de produits conformes loi EGalim



**15 %**

de produits issus d'agriculture biologique

### Maraîchage

**6 tonnes de légumes**

livrés à la cuisine centrale

**36 variétés**

tomate, pomme de terre, courgette, poivron, courge

**100% biologique**

## COMMENT SONT CALCULÉS LES TARIFS ?

Le coût de ce service est déterminé en fonction d'un taux d'effort calculé à partir de votre quotient familial. Il est encadré par un tarif minimum de 1 € pour un quotient familial inférieur à 650, et un tarif maximum de 6,50 € pour un quotient familial supérieur ou égal à 1 750. Ce principe permet de fixer un tarif personnalisé pour chaque famille, garant d'une plus grande équité .

Cas particulier :

- Tarifs pour les familles résidant hors bassin de Pompey : 6,50 € (quel que soit le quotient familial).
- Tarif « panier repas fourni par la famille dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé » calculé en fonction du taux d'effort et plafonné à 3,00 €.

Votre Quotient Familial (QF)	Prix par repas	Exemples
QF < 650	1 €	QF 630 = 1 €
650 ≤ QF ≤ 1750	1,01 € à 6,49 €	QF 950 = 2,50 €
QF ≥ 1750	6,50 €	QF 1780 = 6,50 €

Tarifs en vigueur jusqu'au 04 juillet 2026

**À SAVOIR :**  
Le coût réel de ce service global  
(activités + transport + repas)  
s'élève en 2025 à 13,07 €.



### UN REPAS À LA CANTINE



coûte en moyenne **13,07 €**

Sur cette somme,  
les usagers paient  
en moyenne **3,76 €**

29% Usager      71% Collectivité

## ESTIMER VOTRE TARIF APPLICABLE



Bassin de Pompey met à votre disposition un outil en ligne de simulation vous permettant d'estimer votre tarif individualisé :

[www.bassinpompey.fr/restaurationscolaire](http://www.bassinpompey.fr/restaurationscolaire)



*Nous vous recommandons fortement d'opter pour le paiement en ligne ou le prélèvement bancaire (autorisation SEPA dans ce dossier d'inscription et sur le portail familles).*

Par la constitution du présent dossier d'inscription, vous autorisez automatiquement l'utilisation de votre adresse mail afin de vous transmettre les factures ou des courriers. Si vous vous y opposez, il vous faut le signifier par écrit à la **Direction de la Restauration de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey** :

☎ 03 54 59 16 58

✉ [restauration-scolaire@bassinpompey.fr](mailto:restauration-scolaire@bassinpompey.fr)

**Bassin de  
Pompey**  
Communauté de communes

rue des 4 Éléments 54340 POMPEY  
03 83 49 81 81  
[www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

